

Note sur l'alignement à la norme

Alignement avec les Normes internationales sur la prévention de l'usage de drogues de l'ONUDC/OMS

Comment la norme pancanadienne pour la prévention, l'éducation et l'intervention en matière de consommation de substances en milieu scolaire s'aligne sur les Normes internationales sur la prévention de l'usage de drogues de l'ONUDC/OMS

En bref

La norme pancanadienne Prévention, éducation et intervention en matière de consommation de substances en milieu scolaire : une approche multiniveau et développementale de la maternelle à la 12e année au Canada (la Norme) et les Normes internationales sur la prévention de l'usage de drogues (2018, 2e éd.) de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) et de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) reposent sur un fondement commun : les données scientifiques probantes en prévention démontrant que le développement sain et sécuritaire des enfants et des jeunes dépend d'interventions coordonnées et fondées sur des données probantes à tous les stades du développement. Ce sont des ressources complémentaires opérant à des échelles différentes.

Les **Normes internationales** (2018) font la synthèse des données probantes mondiales avec un survol de revues systématiques, identifiant les interventions et les politiques jugées efficaces pour prévenir la consommation de substances tout au long de la vie et décrivant les caractéristiques d'un système national de prévention efficace.

La **norme** (2026) traduit les données scientifiques contemporaines et l'expertise des praticiens et praticiennes en un cadre structuré et concret à l'intention des établissements scolaires canadiens de la maternelle à la 12e année, en proposant une structure modulaire par paliers en fonction du stade du développement, un langage normatif et la précision à l'échelle des articles, nécessaires pour mettre en œuvre une réponse coordonnée en milieu scolaire en matière de consommation de substances.

© 2026 Ancrer le changement

La présente Note d'alignement a été préparée au nom du Comité exécutif d'Ancrer le changement par : Tonje Molyneux, Ava Chaplin, Rhowena Martin, Shea Wood, Sarah McIlwaine, Shawna Meister, Reg Klassen, Ryan Fahey, Matt Drabentstott et Emily Jenkins.

Veuillez citer ce document comme suit : Ancrer le changement. (2026). Comment la Norme pancanadienne pour la prévention, l'éducation et l'intervention en matière de consommation de substances en milieu scolaire s'aligne sur les Normes internationales sur la prévention de l'usage de drogues de l'ONUDD/OMS. Vancouver : Ancrer le changement.

Ancrer le changement est une initiative nationale visant à transformer la manière dont les écoles du Canada abordent l'usage de substances grâce à une prévention, une éducation et une intervention coordonnées et fondées sur des données probantes. Son approche s'appuie sur la science du développement et de la prévention, le bien-être des élèves et les réalités concrètes des systèmes éducatifs.

L'initiative est menée dans le cadre d'un partenariat collaboratif entre Bienamont : Le Centre canadien d'innovation en santé mentale et consommation de substances chez les enfants et les jeunes de l'Université de la Colombie-Britannique, le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS), l'Association canadienne des administrateurs et administratrices de systèmes scolaires (ACASS), Éducation physique et santé Canada (EPS Canada) et la Commission des élèves du Canada (CÉC).

Pour en savoir plus sur Ancrer le changement:

Courriel: info@ancrerlechangement.ca

Site internet: www.ancrerlechangement.ca

Also available in English.

Objectif de ce document

Cette note d'alignement s'adresse aux responsables du secteur éducatif, aux décideurs et politiques et aux professionnels de la prévention qui souhaitent comprendre les liens entre la Norme pancanadienne et les Normes internationales de l'ONUDC/OMS. Plus précisément, ce document :

- **met en rapport les stratégies fondées sur des données probantes de l'ONUDC** avec les éléments correspondants de la Norme pancanadienne;
- **clarifie la relation entre les deux**; les Normes internationales décrivent ce qui fonctionne d'après des données probantes mondiales; la Norme pancanadienne met ces données en pratique et intègre des données probantes plus récentes, à l'intention des établissements scolaires canadiens°;
- **alimente les discussions** à propos de l'adoption de la Norme, en présentant la Norme comme ancrée dans des données probantes internationales en matière de prévention de la consommation de substances.

À propos des deux ressources

Les Normes internationales sur la prévention de l'usage de drogues de l'ONUDC/OMS (2018, 2e éd.)

Publiées conjointement par l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), les Normes internationales font la synthèse des données probantes mondiales en matière de prévention de la consommation de substances. Élaborées par ce que l'ONUDC décrit comme un groupe mondialement représentatif de 143 chercheurs, chercheuses, décideurs, décideuses et praticiens et praticiennes provenant de 47 pays, les Normes classent les données selon le stade de développement et décrivent à la fois les interventions et les politiques spécifiques jugées efficaces, ainsi que les caractéristiques d'un système national de prévention performant. Les Normes encadrent la prévention comme une démarche fondamentalement axée sur le développement, centrée sur le soutien aux enfants et aux jeunes afin qu'ils grandissent en bonne santé et en toute sécurité, et caractérisent une prévention efficace comme une approche qui prend en compte les facteurs de vulnérabilité et de résilience à travers les dimensions environnementales et développementales.

La Norme pancanadienne (2026)

Élaborée dans le cadre d'une collaboration entre Bienamont : le Centre canadien d'innovation en santé mentale et en consommation de substances chez les enfants et les adolescents de l'Université de la Colombie-Britannique, le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS), l'Association canadienne des gestionnaires de commissions scolaires (ACGCS), Éducation physique et santé (EPS) Canada et la Commission des élèves du Canada (CÉC), sous la direction du Groupe CSA, la Norme pancanadienne propose un ensemble structuré d'articles organisés selon trois stades de développement (maternelle–5e année, 6e–9e année, 10e–12e année), trois niveaux de soutien (universel, ciblé, intensif) et intégrés dans un cadre d'écoles promotrices de santé (ÉPS) – également connu sous le nom de santé globale en milieu scolaire ou écoles en santé. Chaque article attribue des responsabilités aux décideurs, aux administrateurs et administratrices ou au personnel scolaires et adopte un langage normatif (« doit », « devrait », « peut ») pour distinguer l'impact potentiel des différentes recommandations.

Quels liens entre les deux

Les Normes internationales et la Norme pancanadienne ne fonctionnent pas en parallèle ; elles s'appliquent à des échelles différentes. Les Normes de l'ONUDC/OMS font la synthèse des données probantes mondiales et décrivent les pratiques qui fonctionnent, en matière de prévention de la consommation de substances, tout au long de la vie, et ce, dans divers environnements et domaines politiques.

La Norme pancanadienne, quant à elle, reprend un sous-ensemble déterminé de ces données – les stratégies les plus pertinentes pour le milieu scolaire – et les traduit en y ajoutant l'expertise des praticiens et praticiennes, en orientations concrètes, formulées dans différents articles, à l'intention des établissements scolaires canadiens, de la maternelle à la 12e année. Cela signifie que la Norme est à la fois plus ciblée (prévention en milieu scolaire plutôt que dans l'ensemble des environnements) et plus approfondie dans son application (articles spécifiques, responsabilités attribuées, étapes du développement, voies de mise en œuvre et langage normatif).

Alignement entre les données probantes et la pratique

Le tableau ci-dessous décrit le rapport entre les stratégies fondées sur des données probantes et les caractéristiques des systèmes de prévention de l'ONU DC/OMS, et les éléments correspondants de la Norme pancanadienne.

Stratégie de l'ONU DC	Description de l'ONU DC	Comment la Norme pancanadienne le met en pratique
Première et petite enfance		
Visites prénatales et postnatales ; éducation de la petite enfance	Visites à domicile pour les familles à risque ; programmes préscolaires soutenant le développement social et cognitif dans les communautés défavorisées ; sélectif ; développement	Le champ d'application de la Norme commence à la maternelle, mais ses articles relatifs à l'engagement des familles s'appuient sur les mêmes facteurs de protection que l'ONU DC identifie comme essentiels dans les premières années — compétences parentales, liens familiaux, prise en compte des vulnérabilités socioéconomiques. Articles universels de la maternelle à la 5e année relatifs au développement des compétences socio-émotionnelles, le sentiment d'appartenance et les liens avec l'école assurent la poursuite structurée de ces acquis développementaux à l'école.
Phase intermédiaire de l'enfance		
Programmes de compétences parentales	Soutien à une éducation chaleureuse, suivi, modèles prosociaux ; axé sur le développement	La Norme fournit des orientations pour l'implication de la famille et des tuteurs/ tutrices à chaque stade et à chaque niveau : informations adaptées au développement, communication école-famille et coordination familiale dans la planification du soutien individualisé.

UNODC Strategy	Description de l'ONUDC	Comment la Norme pancanadienne le met en pratique
Phase intermédiaire de l'enfance		
Éducation aux compétences personnelles et sociales	Activités interactives pour développer les compétences personnelles et sociales ; universel ; principalement axé sur le développement	Les articles de la maternelle à la 5e année relatifs à la composante enseignement et apprentissage du cadre ÉPS guident les écoles dans l'intégration de l'apprentissage socio-émotionnel, de l'autorégulation et de la prise de décisions au moyen d'approches interactives et fondées sur les données probantes — conformément à l'accent mis par l'ONUDC sur les méthodes interactives plutôt que magistrales.
Environnement scolaire ; politiques pour maintenir les enfants à l'école	Renforcement de la gestion de la classe ; promotion de l'assiduité scolaire et de l'attachement à l'école comme facteurs de protection ; universel	Les articles relatifs à la composante « environnements et relations » du cadre ÉPS fournissent des orientations pour créer des environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs, grâce au sentiment d'appartenance, à des pratiques tenant compte des traumatismes et de climats adaptés à la culture. Les articles relatifs à la composante « politiques » préconisent des réponses non punitives qui maintiennent les élèves en lien avec l'école, plutôt que de les exclure.
Prise en charge des troubles de santé mentale	Dépistage précoce et soutien pour les troubles émotionnels et comportementaux liés au risque de consommation de substances	Les articles des niveaux ciblé et intensif portent sur le dépistage précoce, le dépistage culturellement adapté et les moyens d'obtenir du soutien. La Norme présente le soutien en santé mentale comme une partie intégrante de la prévention de la consommation de substances.

UNODC Strategy	Description de l'ONUDC	Comment la Norme pancanadienne le met en pratique
Préadolescence		
Éducation préventive axée sur les compétences sociales et l'influence	Programmes interactifs axés sur les compétences sociales, le refus de consommer des substances et les croyances normatives ; universel	Les articles de la 6 ^e à la 9 ^e année relatifs à la composante « enseignement et apprentissage » du cadre ÉPS exigent une éducation fondée sur des données probantes en matière de consommation de substances, intégrant l'apprentissage socio-émotionnel, la compréhension de l'influence des pairs et la réflexion critique sur les normes. L'accent mis sur une mise en œuvre interactive et adaptée à la culture, reflète les caractéristiques d'efficacité identifiées par l'ONUDC.
Politiques scolaires en matière de consommation de substances	Mécanismes non punitifs pour traiter les incidents dans l'enceinte de l'établissement ; souvent associés à d'autres stratégies	Les articles relatifs à la composante « politiques » du cadre ÉPS, à chaque niveau et stade, guident l'élaboration et la révision des politiques liées à la consommation de substances, en préconisant des réponses non punitives et axées sur la promotion de la santé, conformes aux données de l'ONUDC sur les sanctions positives et l'orientation vers des services de <i>counseling</i> .
Programmes à l'échelle de l'école pour renforcer l'attachement scolaire	Favoriser la participation, l'attachement à l'école et l'engagement scolaire ; universel	Le sentiment d'appartenance à l'école est un principe fondamental dans l'ensemble de la Norme, mise en œuvre par la composante « environnements et relations » à chaque stade et à chaque niveau – considéré à la fois comme un résultat de la prévention et comme une condition préalable à une éducation efficace sur la consommation de substances.
Prise en charge des vulnérabilités psychologiques individuelles ; mentorat	Cibler les traits de personnalité liés au risque de consommation de substances (indiqué) ; jumelage de jeunes marginalisés avec des adultes engagés (sélectif)	Les articles des niveaux ciblé et intensif abordent la diversité des profils de risque grâce à des pratiques tenant compte des traumatismes, du dépistage adapté à la culture et d'un soutien progressif. La composante « partenariats et services » soutient les relations de mentorat par le biais de partenariats communautaires, de l'implication des aînés et de liens avec des adultes de confiance.

UNOStratégie de l'ONUDC DC Strategy	Description de l'ONUDC	Comment la Norme pancanadienne le met en pratique
Adolescence et âge adulte (pertinent pour le milieu scolaire)		
Intervention brève	Séances individuelles pour les personnes à risque; entretien motivationnel; 5 à 15 minutes; divers contextes	Les articles du niveau intensif pour la 6e à la 12e année guident les écoles pour mettre en place des interventions brèves et orienter vers des services les élèves identifiés comme étant à risque de consommation de substances et de méfaits connexes, dans le cadre d'un continuum de réponses dans le cadre scolaire.
Initiatives communautaires à composantes multiples	Partenariats et coalitions offrant de la prévention dans plusieurs milieux	Les articles relatifs aux composantes « partenariats et services » et « politiques » du cadre ÉPS offrent une infrastructure à l'établissement scolaire pour des initiatives communautaires à composantes multiples, en fournissant des orientations sur la coordination avec les services de santé, les organismes culturels et les familles.
Politiques sur le tabac et l'alcool	Politiques à l'échelle de la population sur la disponibilité, la commercialisation, la tarification et les restrictions d'âge	La Norme ne définit pas de politiques à l'échelle de la population, mais conseille aux écoles d'inscrire leur réponse dans les cadres réglementaires fédéraux, provinciaux/ territoriaux et locaux en vigueur, y compris en s'alignant sur la législation existante en matière de tabac et de cannabis.

Stratégie de l'ONU DC	Description de l'ONU DC	Comment la Norme pancanadienne le met en pratique
Caractéristiques d'un système de prévention efficace		
Gamme d'interventions fondées sur les données probantes ; cadre réglementaire favorable	Interventions complètes couvrant tous les âges, tous les niveaux de risque et tous les contextes ; normes nationales et programmes obligatoires fondés sur les données probantes	L'architecture de la Norme — trois stades de développement, trois niveaux, quatre composantes Écoles promotrices de santé (ÉPS), langage normatif — assure une couverture exhaustive. La Norme constitue elle-même une réponse à l'appel de l'ONU DC en faveur de normes nationales, élaborée par un processus géré par le Groupe CSA avec des partenaires nationaux.
Recherche et données scientifiques ; coordination multisectorielle	Planification, suivi et évaluation fondés sur des données probantes ; coordination intersectorielle aux niveaux national, infranational et local	La Norme repose sur une approche fondée sur des données probantes intégrant la recherche, l'expertise professionnelle, le contexte local et l'expérience vécue. Elle attribue des responsabilités différenciées et recommande la coordination avec les partenaires communautaires, les services de santé et les familles/tuteurs-tutrices. Le continuum de mise en œuvre (développement-construction-consolidation) et les boucles de rétroaction fondées sur les données correspondent à l'appel de l'ONU DC en faveur de systèmes qui contribuent aux données probantes.
Infrastructure de prestation solide et durabilité	Financement adéquat, formation continue, assistance technique, investissement soutenu	Le continuum de mise en œuvre aborde la durabilité. Les articles sur le développement professionnel reconnaissent que la mise en œuvre nécessite un investissement continu dans les capacités du personnel. L'analyse des pratiques scolaires et de planification de la mise en œuvre aide les établissements scolaires à renforcer leurs capacités au fil du temps.

Les utiliser ensemble

- **Responsables scolaires et d'arrondissement.** La Norme pancanadienne constitue votre ressource principale de mise en œuvre. Les Normes internationales servent de référence lorsque les parties prenantes demandent : « D'où proviennent ces données ? »
- **Décideurs politiques provinciaux/territoriaux et nationaux.** Les Normes internationales décrivent l'architecture complète d'un système national de prévention efficace, y compris les domaines qui dépassent le cadre scolaire. La Norme pancanadienne concrétise les composantes scolaires. Ensemble, elles soutiennent une approche pangouvernementale.
- **Chercheurs et évaluateurs.** Les Normes internationales identifient des domaines nécessitant des recherches supplémentaires. La mise en œuvre de la Norme dans les établissements scolaires canadiens offre des occasions de contribuer à cette base de données probantes mondiale, avec des mécanismes intégrés de suivi et d'évaluation.

Ancrée dans les données probantes internationales, conçue pour les écoles canadiennes



L'ONU DC et l'OMS ont appelé à l'élaboration de normes nationales pour orienter les stratégies fondées sur des données probantes, créer des registres de programmes efficaces et aider les écoles à mettre en œuvre des mesures de prévention de la consommation de substances fondées sur des données probantes. La Norme pancanadienne répond à cet appel pour le système scolaire canadien de la maternelle à la 12^e année, en traduisant la science mondiale de la prévention, conjointement avec l'expertise des praticiens et praticiennes, au sein d'un cadre structuré et concret, en fonction du stade de développement, adapté à la culture, qui s'appuie sur l'approche des écoles promotrices de santé. Ensemble, ces ressources relient la base de données probantes mondiale au travail quotidien des établissements scolaires canadiens.

Références

Ancrer le changement. (2026). Prévention, éducation et intervention en matière de consommation de substances en milieu scolaire : une approche multiniveau et développementale de la maternelle à la 12e année dans les écoles au Canada. <https://ancrerlechangement.ca/LaNorme>

Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime et Organisation mondiale de la Santé. (2018). International Standards on Drug Use Prevention (2e éd. mise à jour). Vienne : Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime.

En savoir plus :

Ancrer le changement est une initiative nationale visant à transformer la prévention, l'éducation et l'intervention en matière de consommation de substances en milieu scolaire au Canada



www.ancrerlechangement.ca



info@ancrerlechangment.ca

